



EA SPORTS FIFA 23 Global Series
Règlement officiel

Aperçu	5
Définition des termes	5
Inscription et admissibilité	6
Procédure d'inscription	6
Admissibilité	6
Règlement de l'événement	7
Acceptation du Règlement officiel ; Modifications apportées à la compétition et au Règlement officiel	7
Résidence et preuve de résidence	8
Contrôle des membres de l'équipe	8
Employés et conflits d'intérêts	9
Enregistrement des données et classement	9
Droits des joueurs, restrictions et procédures	9
Coachs	9
Nom de joueur	10
Représentation d'une organisation	10
Format de la compétition et événements	11
EA SPORTS CUP	11
FUT Division Rivals	11
Tournois de qualification régionaux en ligne	12
Tournoi majeur de mi-saison	12
Événements de ligue partenaires	12
Playoffs Global Series	13
Phases préliminaires des Global Series	13
Calendrier de la compétition	14
EA SPORTS CUP	14
Tournois de qualification en ligne	14
Tournoi majeur de mi-saison	14
Phases préliminaires des Global Series	14
Playoffs Global Series	14
Récompenses et points	15
Récompenses des tournois de qualification en ligne	15
Tournoi majeur de mi-saison	16
Récompenses des Playoffs des Global Series	16
Points Global Series	16
Récompenses des événements de ligue partenaires	17
Conditions d'utilisation relatives aux récompenses	17

Voyage et frais de déplacement	18
Événements en direct	18
Déclaration d'admissibilité et demande d'informations biographiques	18
Vérification des antécédents	19
Mise en application	19
Partenariat des joueurs	20
Tenues lors de l'événement	21
Tenue d'équipe officielle	21
Procédure de match	22
Critères de départage	22
Comptes des joueurs	22
Obligations relatives aux médias	22
Pénalités	23
Interprétation et construction	23
Droit d'interprétation de l'Organisateur du tournoi	23
Code de conduite	24
Comportement général des joueurs	24
Comportement lors des événements en direct	25
Politique relative aux drogues, à l'alcool et au tabac	26
Politique relative à la collusion et aux matchs truqués	26
Conditions générales	27
Informations personnelles	27
Applicabilité du Contrat utilisateur et de la Politique relative à la protection des données personnelles et aux cookies	28
Publication des informations relatives aux joueurs	28
Droit applicable ; Décharge de responsabilité	29
Droits commerciaux	30
Annexe 1 - Pays/territoires admissibles	31

Introduction

La compétition EA SPORTS FIFA 23 Global Series (« Compétition ») est sponsorisée par Electronic Arts Inc. (« EA »), 209 Redwood Shores Parkway, Redwood City, CA 94065, États-Unis. EA a établi le présent Règlement officiel (« Règlement officiel ») afin d'unifier et de standardiser les règles du jeu en compétition pour EA SPORTS FIFA 23 (« Jeu »). La version anglaise du présent Règlement officiel remplace toute traduction.

Le présent document décrit les règles d'EA que tous les tournois organisés sous la bannière « EA SPORTS FIFA 23 Global Series » ou « FGS23 » doivent inclure dans leur règlement individuel. Le présent document ne doit pas être utilisé comme un livre de règles indépendant et chaque Événement peut ajouter de nouvelles règles spécifiques dans un document séparé, à condition que ces règles soient approuvées par EA et n'entrent pas en conflit avec le présent Règlement officiel.

Le présent Règlement s'applique de manière contraignante à toute personne inscrite pour participer à un Événement FGS23, ainsi qu'aux responsables, coachs, propriétaires d'organisation et autres représentants (« Membres d'équipe »). Le règlement standardisé bénéficie à toutes les parties impliquées dans le jeu professionnel d'EA SPORTS FIFA 23, Membres d'équipe inclus.

1. Aperçu

- 1.1. PARTICIPATION SANS OBLIGATION D'ACHAT. NULLE LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT.
- 1.2. L'EA SPORTS FIFA 23 Global Series (« Compétition ») est sponsorisée par Electronic Arts Inc. (« EA »), 209 Redwood Shores Parkway, Redwood City, CA 94065, États-Unis et elle est régie par le présent Règlement officiel (« Règlement officiel »).
- 1.3. La Compétition est une série de compétitions de jeu vidéo (« Événements ») utilisant EA SPORTS FIFA 23 (« Jeu ») sur PlayStation 5 (« Plateforme prise en charge »).
- 1.4. Voici une liste des Événements de la Compétition
 - EA SPORTS CUP
 - FUT Division Rivals
 - Tournois de qualification régionaux Global Series
 - Tournoi majeur de mi-saison
 - Événements de ligue partenaires
 - Phases préliminaires des Global Series
 - Playoffs Global Series
- 1.5. L'ensemble des lois et des règlements fédéraux, d'État, provinciaux et locaux s'appliquent.
- 1.6. Tout tiers qui organise une autre compétition de jeu vidéo intégrant le Jeu est le sponsor de cette compétition et détermine les modalités et les conditions de participation. La participation aux compétitions hors EA SPORTS FIFA 23 Global Series est régie par des conditions d'utilisation distinctes.

2. Définition des termes

- « Compétition » : tournoi régi par le présent livre de règles
- « Règlement officiel » : Règlement officiel en vigueur de l'événement FGS 23
- « Événement » : tournoi faisant partie de la Compétition
- « Plateforme prise en charge » : console sur laquelle se déroule la Compétition
- « Joueur » : individu participant à la Compétition
- « Coach » : individu conseillant le Joueur pendant la Compétition
- « Membre d'équipe » : individu associé à un Joueur de la Compétition
- « Site d'inscription » : site Web sur lequel les Joueurs s'inscrivent pour participer à la Compétition
- « Officiel du tournoi » : individu faisant office de représentant officiel de la Compétition ou d'un Événement
- « Organisateur du tournoi » : individu ou organisation en charge de tout ou partie de la Compétition ou d'un Événement.

- « Pseudonyme » : surnom officiel d'un Joueur affiché lors des tournois, des diffusions et/ou sur les sites Web officiels.
- « Critère de départage » : facteur permettant de désigner un vainqueur en cas d'égalité au score entre plusieurs Joueurs.

3. Inscription et admissibilité

3.1. Afin de participer à la Compétition, chaque Joueur doit répondre à tous les critères suivants :

3.2. Procédure d'inscription

- 3.2.1. Pour s'inscrire et être considérés comme admissibles à la Compétition, les Joueurs doivent s'inscrire avec leur Compte EA valide sur <https://globalseries.gg> (« Site d'inscription ») et accepter à la fois le présent Règlement officiel et le Règlement de chaque Événement auquel ils souhaitent participer (« Règlement de l'événement »).
- 3.2.2. Les Joueurs doivent s'inscrire entre le 10 octobre 2022 et le 31 décembre 2022.
- 3.2.3. Des conditions supplémentaires s'appliquent aux Tournois en ligne et aux Événements individuels.

3.3. Admissibilité

- 3.3.1. Afin de pouvoir s'inscrire à la Compétition ou d'y participer, chaque Joueur doit avoir 16 ans révolus.
- 3.3.2. Un Joueur doit avoir l'âge minimum requis pour détenir un Compte EA complet (non mineur) sur son territoire de résidence, accepter le Règlement officiel et/ou le Règlement de l'Événement et satisfaire aux conditions suivantes en termes d'âge minimum au moment de l'inscription :
- Ghana, Kenya, Nigeria et Corée du Sud – avoir au moins 18 ans ;
 - Japon - avoir au moins 17 ans ;
 - Tous les autres territoires – avoir au moins 16 ans.
- 3.3.3. Si un Joueur est âgé de 16 ans ou plus mais n'a pas atteint l'âge de la majorité dans son pays de résidence avant le début de la Compétition, il peut néanmoins participer à la Compétition officielle (a) s'il répond aux autres critères d'admissibilité définis dans le présent Règlement officiel ; et (b) si un parent ou un tuteur légal accepte le présent Règlement officiel au nom du Joueur, consent à sa participation à la Compétition en utilisant un formulaire de consentement parental fourni par l'Organisateur du tournoi et s'engage à l'accompagner à tout Événement en direct (voir la Clause 3.5.2)
- Avoir un Compte EA valide
 - S'inscrire avec son Compte EA valide pour admissibilité et accepter le Règlement officiel.

- Être résident d'un pays ou d'une région admissible répertorié(e) à l'Annexe 1.
- Posséder ou avoir accès au Jeu sur une Plateforme prise en charge et le connecter à son propre Compte EA valide.
- Accepter la Politique relative à la protection des données personnelles et aux cookies d'EA [sur https://privacy.ea.com/fr](https://privacy.ea.com/fr) (« Politique relative à la protection des données personnelles et aux cookies d'EA ») et le Contrat [Utilisateur sur https://terms.ea.com/fr](https://terms.ea.com/fr) (« Contrat Utilisateur »).
- Posséder un ID PlayStation Network valide (« ID PSN »)
- Posséder un compte Battlefy valide (<https://battlefy.com>) pour les Tournois en ligne
- Posséder un compte Discord valide (<https://discord.com>).
- Activer l'authentification à deux facteurs sur le Compte EA
- Recevoir une invitation à participer de la part d'EA

3.4. Règles de l'événement

- 3.4.1. Le Règlement de l'événement, spécifiant notamment les conditions d'inscription, les délais, les règles de jeu, les récompenses et toute autre information pertinente, sera publié dans le cadre du processus d'inscription de chaque Événement individuel. Les Joueurs doivent accepter le Règlement de l'événement avant de participer.

3.5. Acceptation du Règlement officiel ; Modifications apportées à la compétition et au Règlement officiel

- 3.5.1. Les Joueurs doivent accepter le Règlement officiel et le Règlement de l'événement sur le Site d'inscription pour obtenir le droit de participer à la Compétition et à un Événement spécifique.
- 3.5.2. Si nécessaire, le présent Règlement officiel et tout Règlement de l'événement peuvent être mis à jour par EA sans préavis et sans limitation pour clarifier certains points, corriger des erreurs, se conformer à l'évolution de la loi applicable ou traiter les questions soulevées après leur publication.
- 3.5.3. EA se réserve le droit d'annuler, de suspendre ou de modifier tout ou partie de la Compétition si une fraude, une difficulté technique ou tout autre facteur porte atteinte à l'intégrité, au bon déroulement de la Compétition, à la sécurité des Joueurs ou à l'équité de la compétition, à la seule discrétion d'EA. EA se réserve le droit de disqualifier tout Joueur, à tout moment et pour tout motif, y compris mais sans s'y limiter pour perturbation du bon déroulement de la Compétition ou infraction au présent Règlement officiel. Toute tentative de perturber le bon fonctionnement de la Compétition peut être considérée comme une violation des lois pénales et civiles et EA se réserve le droit de réclamer des dommages et intérêts et autres indemnités (frais de justice inclus) à toute personne coupable, dans toute la mesure permise par la loi.

- 3.5.4. En participant à la Compétition, les Joueurs acceptent de respecter le présent Règlement officiel et les décisions prises par EA ainsi que par les officiels et les administrateurs de la Compétition.

3.6. Résidence et preuve de résidence

- 3.6.1. Les Joueurs doivent fournir une preuve de résidence dans un pays ou une Région admissible pour participer à la Compétition. EA (ou un de ses sous-traitants) sera seul en capacité de déterminer si ladite preuve ou documentation est suffisante, et ce à sa seule discrétion. La liste des pays/régions admissibles est disponible à l'Annexe 1.
- 3.6.2. Les Joueurs invités à prendre part à un Événement en direct peuvent être tenus de signer et de renvoyer une Déclaration d'admissibilité au voyage, et doivent certifier leur pays/région de résidence permanente en fournissant une pièce d'identité officielle, comme un permis de conduire, une carte d'identité ou un visa de travail avec un nom, une photographie et une adresse physique dans un pays/une région admissible.
- 3.6.3. Les Joueurs mineurs sur leur territoire de résidence peuvent être tenus de fournir une carte scolaire s'ils ne possèdent pas de document officiel. De plus, leur parent ou tuteur légal doit également fournir un document officiel ainsi qu'une preuve documentée de leur statut de parent/tuteur (par exemple, un certificat de naissance).
- 3.6.4. Il peut également être demandé aux Joueurs de fournir une facture récente d'une société de services (électricité, téléphone, câble, etc.) avec nom et adresse physique dans un pays admissible.
- 3.6.5. Un Résident est défini comme un Joueur qui, au moment de son inscription à l'événement FGS23, est soit :
 - 3.6.5.1. Un résident permanent légal d'une juridiction de sa région depuis au moins six (6) mois.
 - 3.6.5.2. Un citoyen ou un ressortissant d'un pays de sa région.
- 3.6.6. Un Joueur peut uniquement être Résident d'une seule Région à un moment donné, même s'il bénéficie du statut de résident légal dans plusieurs Régions. Un Joueur qui emménage dans une nouvelle région reste résident de sa région précédente pendant un an à compter de la date d'emménagement.

3.7. Contrôle des membres de l'équipe

- 3.7.1. Au moment de l'inscription, une procédure de contrôle sera organisée, à la discrétion d'EA, afin de vérifier que les Joueurs et les Membres d'équipes respectent le Code de conduite et les Conditions d'utilisation d'EA.
- 3.7.2. Un Joueur jugé non admissible suite à cette procédure de contrôle en sera informé par e-mail et pourra faire appel. S'il ne fait pas appel ou si l'appel est rejeté, le Joueur sera disqualifié de l'intégralité de l'événement pendant la durée jugée nécessaire par EA.

3.8. Employés et conflits d'intérêts

- 3.8.1. Les employés d'EA et de ses sociétés affiliées, filiales, représentants, agences de publicité et de promotion, fournisseurs, ainsi que les employés de Battlefy Inc., de Sony Interactive Entertainment et de la FIFA, les anciens employés d'EA ayant participé au développement du Jeu et les membres immédiats de leur famille ou les personnes vivant sous leur toit ne sont pas admissibles pour la Compétition.

3.9. Enregistrement des données et classement

- 3.9.1. Dans le cadre du processus d'inscription, les Joueurs doivent fournir des informations supplémentaires telles que leur Équipe de représentation et leur Pays de représentation. Ces informations peuvent être utilisées pour le classement de la Compétition. Le classement sera publié sur <https://fifa.gg> et les totaux de points seront mis à jour régulièrement, à la seule discrétion d'EA.

4. Droits des joueurs, restrictions et procédures

4.1. entraîneurs

- 4.1.1. Un Joueur peut avoir un coach, désigné comme son Coach principal et avec lequel il est autorisé à communiquer pendant un Match.
- 4.1.2. Pour qu'un Coach soit autorisé à participer, il doit s'inscrire comme indiqué à la Clause 3.2. Si un Coach n'est pas inscrit à la Compétition, il ne peut entraîner aucun Joueur pendant toute la saison.
- 4.1.3. Si une Équipe possède un Coach principal, ce dernier peut être présent à chaque Match auquel le Joueur participe.
- 4.1.3.1. Lors des tournois en personne et en direct (« Événements en direct »), le Coach principal du Joueur peut être présent sur place pendant un tel Match.
- 4.1.3.2. Lors des tournois en ligne (« Événements en ligne »), le Coach principal du Joueur peut être connecté à un système de communication vocale.
- 4.1.3.3. Il est impossible de changer de Coach en cours d'Événement.
- 4.1.4. Le Coach principal d'un Joueur est le seul Membre d'équipe autorisé à pénétrer dans la Zone de match pendant un Match. Lors d'une compétition en ligne, toute pièce dans laquelle joue le Joueur est considérée comme la Zone de match.
- 4.1.5. En cas d'urgence, le Joueur peut désigner un Coach principal provisoire. EA décidera, à sa seule discrétion, si un événement constitue une urgence ou pas. Le Coach principal provisoire peut être un Responsable.

4.2. Nom de joueur

- 4.2.1. Le surnom officiel d'un Joueur (« Pseudonyme ») est sélectionné au moment de l'inscription et ne peut plus être modifié par la suite sans autorisation écrite d'EA ou de ses sociétés affiliées.
- 4.2.2. Un Pseudonyme peut uniquement utiliser les caractères suivants : lettre majuscule, lettre minuscule, nombre, tiret bas et espace simple entre les mots.
- 4.2.3. Un Pseudonyme doit être unique au monde. En cas de conflit, les Officiels du tournoi contacteront les Joueurs concernés pour leur demander de choisir un nouveau Pseudonyme.
- 4.2.4. Un Pseudonyme ne peut pas inclure de mot ou d'expression à caractère offensant, toxique ou blessant, dans quelque langue que ce soit. EA se réserve le droit de déterminer ce qui constitue un caractère offensant, toxique ou blessant.
- 4.2.5. Les noms ne doivent pas enfreindre les droits de propriété intellectuelle ou les droits à la vie privée ou à la publicité d'un tiers, la loi ou le Contrat utilisateur d'EA.
- 4.2.6. EA et les Officiels du tournoi se réservent le droit de rejeter le Pseudonyme d'un Joueur pour quelque raison que ce soit et de demander à ce Joueur de choisir un autre nom conforme au présent Règlement officiel.
- 4.2.7. En cas d'approbation fournie par EA ou par l'Organisateur du tournoi, le risque et la responsabilité liés à l'obtention du droit de propriété intellectuelle d'un tiers en rapport avec tout ou partie du Pseudonyme du Joueur incombent entièrement au Joueur.

4.3. Représentation d'une organisation

- 4.3.1. Les Joueurs peuvent représenter une organisation lors de la Compétition
- 4.3.2. Avant la Date de verrouillage des effectifs d'un événement, chaque Joueur ou responsable doit fournir par e-mail les informations suivantes à l'adresse eafifaleagueops@ea.com :
 - Nom de l'organisation, du club ou de l'équipe représenté(e) par le Joueur et autorisation de représenter cette entité ;
 - Logo de l'organisation et autorisation d'utilisation (format vectoriel uniquement) ;
 - Coordonnées du délégué ou du représentant de l'organisation ;
 - Nom de l'équipe ;
 - Nom réel et pseudonyme du Joueur ;
 - Photo du Joueur et autorisation d'utilisation.

- 4.3.3. EA informera les Joueurs des délais applicables et des informations requises. Ces informations peuvent être intégrées à la retransmission et à la couverture Web de l'événement.

5. Format de la compétition et événements

5.1. EA SPORTS CUP

- 5.1.1. Il s'agit d'un Événement 2c2, sur invitation uniquement, organisé hors ligne, régi par un Règlement de l'événement spécifique et permettant à deux (2) Équipes de se qualifier pour la FIFA eClub World Cup.

5.2. FUT Division Rivals

- 5.2.1. Les Joueurs inscrits sur <https://globalseries.gg> dans la fenêtre d'inscription définie à la Clause 3.2.1 auront accès à des opportunités dans le mode de jeu Division Rivals. Ces opportunités incluent notamment la qualification pour les Tournois de qualification régionaux en ligne. Les Matches doivent être disputés sur PlayStation 5.
- 5.2.2. EA se réserve le droit d'annuler ou reprogrammer les Événements en direct et d'en modifier la structure de ses tournois si de telles modifications sont jugées nécessaires, à la discrétion exclusive et entière d'EA, en particulier mais sans s'y limiter pour assurer la santé et la sécurité des Joueurs, garantir l'intégrité de la compétition et maintenir un environnement juste et respectueux pour tous les Joueurs. EA se réserve également le droit de faire de telles modifications si elles apparaissent nécessaires pour être en conformité avec la loi applicable et les conditions relatives à la santé publique.
- 5.2.3. Les Joueurs terminant aux meilleures places du classement FUT Division Rivals (voir ci-dessous) ou terminant la saison avec un Score de compétence de 2350 seront invités à participer aux tournois de qualification en ligne.

- Europe : 512
- Amérique latine Sud : 128
- Amérique latine Nord : 128
- Moyen-Orient : 128
- Amérique du Nord : 64
- Afrique : 32
- Asie du Nord : 64
- Asie du Sud : 64
- Océanie : 32

5.3. Tournois de qualification régionaux en ligne

- 5.3.1. Quatre (4) Tournois de qualification régionaux en ligne au format 1c1 seront organisés dans chaque région (à l'exception de l'Europe). Les Tournois de qualification régionaux en ligne consisteront en une phase qualificative au format « ronde suisse » suivie d'une phase à élimination directe.
- 5.3.2. Cinq (5) Tournois de qualification régionaux en ligne consistant en une phase qualificative au format « ronde suisse » suivie d'une phase à élimination directe seront organisés en Europe.
- 5.3.3. Pour chaque Tournoi de qualification régional en ligne, l'admissibilité d'un Joueur sera déterminée par son Score de compétence FUT Division Rivals en fin de saison. Seuls les meilleurs Joueurs admissibles de chaque région seront qualifiés.
- 5.3.4. Les Joueurs gagneront des Points Global Series en fonction de leur classement final dans chaque tournoi. Les Joueurs totalisant le plus grand nombre de Points Global Series dans chaque région au 21 février 2023 seront qualifiés pour le Tournoi majeur de mi-saison.

5.4. Tournoi majeur de mi-saison

- 5.4.1. Les détails relatifs au Tournoi majeur de mi-saison seront publiés ultérieurement.

5.5. Événements de ligue partenaires

- 5.5.1. Les Événements de ligue partenaires incluent :
 - l'eChampions League, un événement exclusif à l'Europe organisé par EA en collaboration avec un tiers ;
 - l'eLibertadores, un événement exclusif à l'Amérique du Sud organisé par EA en collaboration avec un tiers ;
 - un nombre à définir d'événements sponsorisés par des Ligues partenaires, avec un nombre variable de participants.
- 5.5.1.1. Les conditions d'admissibilité et les détails peuvent varier d'une ligue à l'autre. Pour en savoir plus, consultez les sites des ligues concernées. Les Joueurs non inscrits seront autorisés à participer aux Événements de ligue partenaires, mais seuls les Joueurs admissibles et inscrits pourront obtenir une place pour les Playoffs.
- 5.5.1.2. Les Joueurs ne sont pas autorisés à participer à plus d'un Événement de ligue partenaire domestique. Les Joueurs doivent résider dans le pays où se déroule l'Événement de ligue partenaire, sauf s'ils ont signé un contrat avec une équipe endémique de cette ligue.

- 5.5.1.3. Lors d'un Événement de ligue partenaire domestique, les Joueurs ne gagnent pas de Points mais peuvent obtenir une place pour les Playoffs Global Series (« Place »).

5.6. Playoffs Global Series

- 5.6.1. Les Playoffs Global Series rassembleront les 64 meilleurs Joueurs de chaque Classement régional et les meilleurs Joueurs de chaque Événement de ligue partenaire. À l'issue du tournoi, les 24 meilleurs Joueurs seront qualifiés pour la FIFAE World Cup. Les Joueurs seront répartis en quatre groupes à double élimination de 16 Joueurs chacun. Les 6 meilleurs Joueurs de chaque groupe seront qualifiés pour la FIFAE World Cup.
- 5.6.2. Si un Joueur gagne une Place pour les Playoffs Global Series par le biais d'un Événement de ligue partenaire et qu'il a obtenu suffisamment de Points Global Series dans son Classement régional pour se qualifier, la Place normalement attribuée par le biais du Classement régional sera attribuée au Joueur admissible suivant.
- 5.6.3. Si un Joueur gagne une Place à la fois par le biais d'un Événement de ligue partenaire et de l'événement eChampions League ou eLibertadores, il conservera la première Place acquise et l'autre Place sera attribuée au Joueur admissible suivant dans la ligue concernée.

5.7. Phases préliminaires des Global Series

- 5.7.1. La Phase préliminaire rassemblera des Joueurs issus des Événements de ligue partenaires ainsi que les meilleurs Joueurs au Classement Global Series n'étant pas déjà qualifiés pour les Playoffs.
- 5.7.2. La Phase préliminaire consistera en une phase au format « ronde suisse » suivie d'une phase à double élimination. Si le tournoi rassemble moins de 32 participants, il consistera alors en une phase à double élimination.
- 5.7.3. À l'issue de la Phase préliminaire, le nombre de Joueurs qualifiés pour les Playoffs Global Series dans chaque Région sera le suivant :

Région	Places disponibles
Europe	4
Amérique latine Sud	2
Amérique latine Nord	1

Moyen-Orient	2
Amérique du Nord	1
Afrique	1
Asie du Nord	1
Asie du Sud	1
Océanie	1

6. Calendrier de la compétition

6.1. EA SPORTS CUP

6.1.1. Phase de groupes : chaque lundi du 17 octobre au 5 décembre 2022

6.1.2. Quarts de finale : 16 janvier 2023

6.1.3. Demi-finales : 18 janvier 2023

6.1.4. Finale : 21 janvier 2023

6.2. Tournois de qualification en ligne

6.2.1. Tournoi de qualification 1 : 7-8 janvier 2023

6.2.2. Tournoi de qualification 2 (Europe) : 11-12 février 2023

6.2.3. Tournoi de qualification 2 : 18-19 février 2023

6.2.4. Tournoi de qualification 3 : 18-19 mars 2023

6.2.5. Tournoi de qualification 4 : 29-30 avril 2023

6.2.6. Tournoi de qualification 5 (Europe) : 27-28 mai 2023

6.3. Tournoi majeur de mi-saison

6.3.1. 6-9 avril 2023

6.4. Phases préliminaires des Global Series

6.4.1. Europe : 13-14 juin 2023

6.4.2. Reste du monde : 27-28 mai 2023

6.5. Playoffs Global Series

6.5.1. 20-25 juin 2023

7. Récompenses et points

7.1. Récompenses des tournois de qualification en ligne

7.1.1. Europe

Parties de classement	Nombre de vainqueurs	Dotation (USD)
1	1	15 000 \$
2	1	10 000 \$
3 à 4	2	5 000 \$
5 à 8	4	1 500 \$
9 à 16	8	1 000 \$

7.1.2. Amérique latine Sud, Amérique latine Nord, Moyen-Orient, Amérique du Nord

Classement	Nombre de vainqueurs	Dotation (USD)
1	1	7 500 \$
2	1	5 000 \$
3 à 4	2	2 500 \$
5 à 8	4	1 000 \$

7.1.3. Asie du Nord, Asie du Sud

Classement	Nombre de vainqueurs	Dotation (USD)
1	1	5 000 \$
2	1	2 500 \$
3 à 4	2	1 000 \$

7.1.4. Afrique, Océanie

Classement	Nombre de vainqueurs	Dotation (USD)
1	1	3 500 \$
2	1	1 000 \$

7.2. Récompenses des Playoffs des Global Series

Classement	Nombre de vainqueurs	Dotation (USD)
Top 24	24	10 000 \$
25 à 32	8	7 500 \$
33 à 48	16	5 000 \$
49 à 64	16	2 500 \$

7.3. Points Global Series

7.3.1. Points par victoire (ronde suisse uniquement)

7.3.1.1. Lors de la phase de « ronde suisse », chaque Joueur gagnera 15 points par victoire, qu'il se qualifie pour la phase à élimination ou non.

7.3.2. Points de classement (phase à élimination)

Classement	Nombre de vainqueurs	Points
1	1	400
2	1	300
3 à 4	2	200
5 à 8	4	150
9 à 16	8	100
17 à 32	16	75
33 à 64	32	50

7.4. Récompenses des événements de ligue partenaires

- 7.4.1. Les récompenses pour les événements de ligue partenaires seront détaillées dans le Règlement spécifique à chaque événement.

7.5. Conditions d'utilisation relatives aux récompenses

- 7.5.1. Les prix ne sont pas transférables. L'échange des récompenses contre d'autres biens et services n'est pas autorisé. EA se réserve le droit d'offrir une récompense de remplacement d'une valeur équivalente ou supérieure si la récompense annoncée n'est pas disponible ou interdite par la loi locale. Les Joueurs gagnants résidant en Uruguay se verront remettre une récompense sous forme de carte cadeau, en substitut des récompenses en argent. Toutes les taxes fédérales, d'État, provinciales et locales, ainsi que les taxes douanières sont à la charge du vainqueur.
- 7.5.2. Les gagnants devront remplir et signer un formulaire de Déclaration et de renonciation du gagnant dans un délai de 90 jours après la fin de l'Événement en direct pour récupérer leur récompense. Si un gagnant potentiel ne signe pas et/ou ne renvoie pas le formulaire de Déclaration et de renonciation du gagnant, qu'il refuse la récompense, qu'il n'est pas autorisé à l'accepter ou que la récompense est retournée à l'expéditeur car non distribuable, il renonce à la récompense.
- 7.5.3. Le défaut de communication des données bancaires ou de la méthode de livraison en temps opportun au fournisseur des récompenses peut entraîner la perte de la récompense. Si un gagnant potentiel est mineur sur son territoire de résidence, son parent ou tuteur légal (tel que requis par la loi) devra signer tous les documents nécessaires et présenter une pièce d'identité. La perception d'une récompense est subordonnée au respect du présent Règlement officiel. Toutes les récompenses réclamées conformément au Règlement officiel seront attribuées. Si le gagnant potentiel d'une récompense venait à être disqualifié ou si la récompense venait à être perdue pour quelque raison que ce soit, EA se réserve le droit de faire don de la récompense concernée à une organisation caritative de son choix. Les gagnants potentiels peuvent avoir à fournir une adresse de livraison valide pour obtenir leur récompense. Un délai maximum de trois (3) mois peut être nécessaire pour la livraison des récompenses.
- 7.5.4. Si EA annule ou suspend la Compétition, conformément à la Clause 3.4 ci-dessus, les récompenses seront attribuées pour tous les événements antérieurs à l'annulation ou à la suspension.

8. Voyage et frais de déplacement

8.1. Événements Live

- 8.1.1. EA ou un tiers peut couvrir les frais de déplacement de certains Joueurs qualifiés pour ou invités à un Événement en direct. Pour les Joueurs dont les frais de déplacement sont payés par EA, le choix des vols, hôtels ou transferts associés se fera à la seule discrétion d'EA. En fonction de la distance nécessaire à un Joueur pour rejoindre un Événement en direct, EA se réserve le droit de choisir un moyen de transport terrestre plutôt qu'aérien. Si un Joueur demande un programme de voyage ou d'hébergement spécial (changement de date, de transporteur, de ville d'arrivée/de départ autre que la ville du tournoi, etc.) et si le coût de cette demande spéciale excède le coût du programme standard prévu par le tournoi, EA peut demander au Joueur de prendre à sa charge la différence.
- 8.1.2. La perception de frais de déplacement est effectuée sous réserve de conformité avec ce Règlement officiel. Si un Joueur est disqualifié ou qu'il renonce au voyage pour quelque raison que ce soit, EA peut offrir les frais de déplacement et d'hébergement à un autre Joueur, qui prendra alors la place du Joueur dans la Compétition.
- 8.1.3. Les frais annexes de déplacement incluent, sans s'y limiter : les appels téléphoniques, les frais de télécopie, les frais de connexion Internet, les services de beauté/spa, la lessive, les sorties et excursions, les achats dans les boutiques de souvenirs, les frais d'hôtel, les frais de compagnie aérienne et toute autre dépense non mentionnée dans le présent Règlement officiel sont à l'entière charge du Joueur et de son parent/tuteur. Le Joueur peut devoir payer ces frais annexes en fournissant une carte de crédit à l'hôtel concerné. L'hôtel et le billet d'avion ne peuvent pas être utilisés séparément. Le voyage et l'hébergement dépendent de la disponibilité et de certaines restrictions. Toute nuit supplémentaire et tous frais supplémentaires liés à un séjour prolongé seront à l'entière charge du Joueur et de son parent/tuteur. Un passeport valide et/ou un autre document de voyage peut être demandé et relève de la responsabilité de chaque Joueur. Des restrictions supplémentaires peuvent s'appliquer.

8.2. Déclaration d'admissibilité et demande d'informations biographiques

- 8.2.1. Les Joueurs doivent signer une Déclaration d'admissibilité au voyage et remplir le formulaire de Demande d'informations biographiques avant d'accepter les conditions d'hébergement pour un Événement en direct. La Déclaration d'admissibilité au voyage sera envoyée aux Joueurs à l'adresse e-mail utilisée pour l'inscription à la Compétition. Si un Joueur ne remplit pas la Déclaration d'admissibilité au voyage dans les sept (7) jours calendaires suivant la tentative de notification, ne signe pas ou ne renvoie pas la Déclaration d'admissibilité au voyage dans les délais requis, refuse de voyager, n'est pas admissible pour accepter le voyage ou n'est pas disponible pour voyager aux dates

prévues des Événements en direct, il renoncera aux frais de déplacement et à sa place dans l'Événement en direct ou la Compétition.

- 8.2.2. Si un Joueur est mineur sur son territoire de résidence, son parent ou son tuteur légal devra signer tous les documents nécessaires pour accepter le voyage et devra l'accompagner à l'Événement en direct. Dans ce cas, les frais de déplacement incluront un vol supplémentaire pour un (1) parent ou tuteur légal. Le Joueur et le parent/tuteur légal doivent voyager ensemble sur le même itinéraire et partager l'hébergement à l'hôtel.

8.3. Vérification des antécédents

- 8.3.1. Pour participer à un Événement en direct, dans la mesure autorisée par la loi du pays de résidence du Joueur, tout gagnant potentiel d'une récompense doit au préalable se soumettre à une vérification des antécédents et fournir à EA les informations requises afin d'être admissible au gain de la récompense. EA se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier un gagnant potentiel suite à la vérification de ses antécédents si EA détermine, à sa seule discrétion, que l'attribution d'une récompense à ce gagnant pourrait nuire à l'image d'EA.

9. Contrôle

- 9.1. Les Comptes EA, le classement et les données de match peuvent être vérifiés, notamment pour éviter les comportements malveillants et la triche. Tout Joueur sera immédiatement disqualifié de la Compétition et des compétitions associées, à la discrétion d'EA ou de ses agents, pour quelque raison que ce soit, y compris pour défaut de conformité avec le Contrat Utilisateur, la Politique relative à la protection des données personnelles et aux cookies et le présent Règlement officiel, pouvant inclure, mais sans s'y limiter :
- l'utilisation de codes de triche, le piratage ou toute autre application tierce « d'aide » lors des matchs du Jeu ;
 - les coupures Internet délibérées lors des matchs du Jeu ;
 - les ententes avec d'autres Joueurs lors des matchs du Jeu ;
 - les affrontements répétés contre un même adversaire ;
 - l'exploitation de failles connues dans le Jeu (les Joueurs sont tenus de s'informer et d'éviter les exploitations illégales de failles) ; ou
 - les comportements abusifs ou inappropriés, en particulier le harcèlement et les propos négatifs ou grossiers tenus en ligne ou hors ligne.
- 9.2. EA, à sa seule discrétion, se réserve le droit de disqualifier tout Joueur et d'annuler leur participation, à tout moment et pour tout motif, y compris mais sans s'y limiter pour perturbation de la procédure de participation ou du bon déroulement de la Compétition, pour infraction au présent Règlement officiel ou pour comportement antisportif ou

perturbateur. Le manquement d'EA à mettre en vigueur toute disposition du présent Règlement officiel ne constitue pas une renonciation à cette disposition.

- 9.3. Tout Joueur utilisant une fausse identité pour jouer avant la fin de sa période de suspension peut être définitivement exclu de tous les événements EA.

10. Partenariat des joueurs

- 10.1. Les Joueurs participant à la Compétition peuvent acquérir et collaborer avec des sponsors publicitaires. La sponsorship promotionnelle est cependant limitée de manière à exclure certaines catégories de produits. Si le sponsor promotionnel entre dans l'une des catégories suivantes, le Joueur ne sera pas autorisé à afficher ou à promouvoir ce partenariat en lien avec EA, ses partenaires ou la compétition.
- 10.2. Sous réserve du droit du présent Règlement officiel et d'EA, à sa seule discrétion, d'interdire, de refuser, de supprimer, de flouter ou de masquer une marque, un logo ou un panneau, les Joueurs de la Compétition peuvent être autorisés à afficher leur sponsor promotionnel. Les Joueurs ne sont pas autorisés à afficher ou à promouvoir les produits ou les services suivants en lien avec EA, ses partenaires ou la Compétition :
- sites de paris ;
 - alcool, tabac et/ou médicaments sur ordonnance ;
 - armes à feu ou tout type d'arme ;
 - pornographie ou contenu pour adultes ;
 - boissons et aliments à forte teneur en graisse, en sel ou en sucre ;
 - boissons énergétiques, poudres ou produits similaires ;
 - compléments alimentaires ;
 - appareils, services ou traitements médicaux ;
 - produits ou services de concurrents directs d'EA, ses partenaires et ses marques dérivées ;
 - concurrents directs des partenaires marketing officiels de la Compétition ;
 - sociétés ou sites de vente non autorisée de clés de jeu ;
 - sociétés ou sites faisant la promotion ou la vente de Pièces FIFA 23 ;
 - crypto-monnaies, portefeuilles de crypto-monnaie, monnaies numériques et plateformes d'échange de monnaie numérique et de crypto-monnaie ou plateformes commerciales.
- 10.3. La présente liste est donnée à titre d'illustration et n'est pas exhaustive. EA se réserve le droit d'ajouter ou de retirer des produits et des services de cette liste à tout moment et sans préavis.

- 10.4. Les événements sous licence EA ou approuvés par EA peuvent imposer des restrictions supplémentaires pour éviter les conflits avec les sponsors des événements.

11. Tenues lors de l'événement

- 11.1. Les Joueurs doivent porter à tout moment une tenue appropriée pouvant être un uniforme officiel, à la discrétion d'EA. Les Joueurs ne peuvent pas porter d'éléments à caractère politique ou qui selon EA, suscitent la controverse ou portent atteinte à EA, ses partenaires ou à la Compétition.

11.2. Tenue d'équipe officielle

- 11.2.1. Si un Joueur porte une tenue d'équipe officielle pendant les Compétitions, il doit ensuite porter cette tenue d'équipe officielle lors de toutes les Compétitions officielles en public (Événements en direct, Événements en ligne retransmis en public et Événements médiatiques).
- 11.2.2. Si une Équipe n'a pas de tenue d'équipe officielle, les Membres d'équipe doivent porter une tenue appropriée pour l'Événement, à la discrétion d'EA.
- 11.2.3. En outre, si un Joueur porte une tenue d'équipe officielle pendant les Compétitions, cette tenue d'équipe doit être conçue et fabriquée par chaque équipe à ses propres frais. EA se réserve le droit d'examiner et de proposer des modifications aux tenues d'équipe.
- 11.2.4. Les Membres d'équipe peuvent ajouter des logos, des écussons ou du texte promotionnel sur leurs tenues. EA se réserve le droit d'interdire à tout moment les tenues non conformes aux normes esthétiques des Compétitions ou à caractère inacceptable ou offensant, en particulier :
- 11.2.4.1. les tenues comportant des déclarations fausses, infondées ou injustifiées pour des produits, des services ou des témoignages jugés contraires à l'éthique par EA, à sa seule discrétion ;
- 11.2.4.2. les tenues faisant la promotion d'une marque dont les activités s'inscrivent dans la liste des Catégories de partenariat interdites.
- 11.2.4.3. les tenues comportant des informations contraires au Code de conduite (voir Clause 16).
- 11.2.5. Les vêtements extérieurs, en particulier les sweats à capuche et les vestes, ne peuvent être portés sur scène que s'ils font partie de la Tenue d'équipe officielle, qu'ils portent la marque d'équipe officielle sur leur face avant et qu'ils sont aux couleurs officielles de l'Équipe, telles qu'elles apparaissent sur le maillot approuvé de l'Équipe. Un maillot à capuche peut être considéré comme un maillot et non pas comme un vêtement extérieur.
- 11.2.6. Un Joueur ne peut pas se couvrir le visage ou tenter de masquer son identité aux Officiels du tournoi. Les Officiels du tournoi doivent pouvoir reconnaître l'identité de

chaque Joueur à tout moment et peuvent demander à un Joueur de retirer tout vêtement ou accessoire empêchant son identification ou perturbant les autres Joueurs ou les Officiels du tournoi.

- 11.2.7. Les Joueurs ne peuvent pas exercer une activité promotionnelle ni faire de la publicité pour une marque ou un service dans le cadre de la Compétition, sauf en cas d'accord écrit d'EA.
- 11.2.8. EA se réserve le droit de refuser ou d'interrompre la participation à un Match de tout Membre d'équipe ne respectant pas les règles relatives aux tenues.

12. Procédure de match

12.1. Départage

- 12.1.1. Le premier critère de départage utilisé en cas d'égalité aux points est le meilleur classement obtenu par le Joueur dans un tournoi de la Compétition.
- 12.1.2. En cas d'égalité au meilleur classement, le critère suivant est le Score de compétence cumulé lors de toutes les saisons pertinentes de FUT Division Rivals. Les saisons pertinentes sont les saisons 1 à 5 en Europe et les saisons 1 à 4 dans les autres Régions.
- 12.1.3. En cas d'égalité au score de compétence cumulé, un match en deux manches départagera les Joueurs.

12.2. Compte des joueurs

- 12.2.1. Les Joueurs peuvent se voir attribuer un Compte EA pour le jeu en compétition. Chaque Joueur doit configurer son compte selon ses préférences et définir lui-même les paramètres de son compte et de la création de son équipe.
- 12.2.2. Il est formellement interdit aux Joueurs de partager des détails relatifs à leur compte avec un autre compétiteur ou avec un membre du public, pour quelque raison que ce soit.
- 12.2.3. Il est formellement interdit aux Joueurs d'accéder à un compte autre que celui qui leur a spécifiquement été attribué.

12.3. Obligations relatives aux médias

- 12.3.1. Il peut être demandé aux Joueurs de se tenir à la disposition des médias pendant la durée de l'Événement.
- 12.3.2. Les Joueurs seront informés de leurs obligations d'avant-match, en particulier mais sans s'y limiter, les sorties médiatiques, les interviews ou tout autre échange relatif au match.

13. Pénaltys

13.1. Toute violation du présent Règlement officiel et/ou du Code de conduite peut, à la seule discrétion d'EA, entraîner des pénalités, une disqualification, un changement de résultat de match, la perte du statut de gagnant et/ou le renoncement aux récompenses. Toute décision d'EA en rapport à la Compétition est définitive et contraignante. EA se réserve le droit de pénaliser tout Joueur participant à la Compétition à tout niveau, à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Les pénalités peuvent inclure, sans s'y limiter et sans ordre particulier :

- avertissement ;
- avertissement final ;
- La perte d'un match
- perte de tous les matchs ;
- réduction du score d'un match ;
- perte des récompenses (y compris les primes et frais de déplacement) ;
- suspension de la Compétition ; et/ou
- disqualification de la Compétition et des compétitions futures ;
- perte de Points de la Compétition ;
- disqualification des Événements de la Compétition ;
- avertissement verbal ;
- déduction des points obtenus pendant la phase de groupes ;
- défaite automatique ;
- perte des frais d'inscription pour la participation à un Événement ;
- perte des récompenses ultérieures ;
- suspension temporaire ou permanente de la Compétition ;
- Suspension d'un ou plusieurs comptes de jeu pour les services EA utilisés par le Participant.

13.2. EA dispose également du droit d'annoncer publiquement les pénalités infligées aux Joueurs, et les Joueurs pénalisés renoncent à leur droit d'engager une action en justice contre EA et ses filiales.

14. Interprétation et construction

14.1. Droit d'interprétation de l'Organisateur du tournoi

14.1.1. Les sujets relatifs à la Compétition non couverts par le présent Règlement officiel feront l'objet d'une interprétation par EA et par l'Organisateur du tournoi qui sera fournie ponctuellement aux Joueurs sous la forme d'une mise à jour ou d'une interprétation du présent Règlement officiel.

14.1.2. Toute décision prise par EA, l'Organisateur du tournoi ou les Officiels du tournoi concernant l'interprétation du présent Règlement officiel est définitive et exécutoire.

15. Code de conduite

15.1. Sauf indication contraire, le présent Code de conduite s'applique aux Joueurs à tous les niveaux des Compétitions. EA se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'infliger des pénalités ou des sanctions ou de disqualifier tout Joueur contrevenant au présent Code de conduite.

15.2. Comportement général des joueurs

- 15.2.1. Les Joueurs font partie des meilleurs Joueurs du monde et, en tant que tels, sont des ambassadeurs de la Compétition qui doivent se conformer aux attentes élevées d'EA, du public et des médias. Les Joueurs doivent se comporter d'une manière raisonnable, en adoptant un comportement approprié envers les spectateurs, les membres de la presse, les administrateurs du tournoi et les autres Joueurs.
- 15.2.2. Les Joueurs doivent se comporter d'une manière conforme aux normes de décence usuelles ainsi qu'aux conventions sociales et morales. Ils ne doivent commettre aucun acte, se retrouver impliqués dans aucune situation ou formuler aucune déclaration portant atteinte à la réputation de, ou attirant le mépris, le scandale ou le ridicule sur eux-mêmes, EA, la Compétition, les Joueurs ou les sponsors.
- 15.2.3. Ces exigences s'appliquent aux interactions en direct, en ligne et hors ligne, dans et en dehors de la Compétition, notamment en rapport avec la conduite sur les réseaux sociaux et lors des diffusions en direct, de la conduite passée et pendant les Événements en direct. Tous les Joueurs sont censés suivre ces règles standard de sportivité et le Code de conduite d'EA disponibles sur <https://terms.ea.com/fr> en tout temps, y compris lors de participations à des événements non approuvés par EA.
- 15.2.4. Les comportements interdits comprennent, sans s'y limiter :
- violer toute loi, règle ou règlement, tel que déterminé par EA à sa seule discrétion ;
 - utiliser un logiciel ou un programme qui nuit à, interfère avec ou perturbe la Compétition ou l'ordinateur/la propriété d'autrui ;
 - utiliser un logiciel externe conçu pour procurer un avantage déloyal ;
 - interférer avec ou perturber la participation d'un autre Joueur à la Compétition ;
 - harceler, menacer, intimider, se livrer à des discours haineux, envoyer de façon répétée des messages non désirés ou faire des attaques ou des déclarations personnelles sur la race, le genre, l'identité ou l'expression de genre, l'orientation sexuelle, la religion, le patrimoine, etc. ;
 - le langage vulgaire ou agressif ;
 - le comportement violent, y compris le harcèlement et les menaces verbales ;
 - publier, poster, télécharger ou distribuer du contenu ou organiser/participer à une activité, un groupe ou une guilde raisonnablement et objectivement jugé

par EA inapproprié, injurieux, haineux, blasphématoire, diffamatoire, menaçant, offensant, obscène, sexuellement explicite, illicite, portant atteinte à la vie privée, vulgaire, choquant, indécent ou illégal ;

- utiliser des failles, des codes de triche, des fonctionnalités non-documentées, des erreurs de conception ou des bugs lors de la Compétition ;
- vendre, acheter, échanger ou autrement transférer ou proposer de transférer votre Compte EA, tout accès personnel aux Services EA ou tout Contenu EA associé à votre Compte EA, y compris la Monnaie virtuelle d'EA et les autres Droits, soit au sein d'un Service EA ou sur un site Web tiers ou dans le cadre d'une transaction hors jeu, sauf autorisation expresse d'EA ;
- jouer au nom d'un autre Joueur ou autoriser quiconque à jouer au nom d'un autre Joueur dans un mode de jeu compétitif ;
- les jeux de paris, y compris les paris sur les résultats des matchs de la Compétition ;
- La divulgation de la moindre information confidentielle communiquée par EA ou ses filiales ;
- accepter ou proposer des cadeaux, des pots-de-vin, des récompenses ou une rémunération pour services rendus dans le cadre de la participation à la Compétition (à l'exception des Joueurs payés par les sponsors en fonction de leur performance) ;
- provoquer ou contribuer à un scandale, nuire à la réputation ou mettre en danger l'intégrité et la réputation de la Compétition ou d'EA ;
- s'engager dans toute autre activité perturbant l'environnement de jeu professionnel, équitable et respectueux de la Compétition ;
- promouvoir, encourager ou participer à toute activité interdite décrite ci-dessus ; et
- tout comportement récurrent contraire à l'esprit de la Compétition.

15.3. Conduite lors d'un événement en direct

15.3.1. Les Joueurs doivent faire preuve d'un respect approprié, à la seule discrétion d'EA, envers les autres Joueurs, les arbitres, les officiels, le personnel de l'événement et les administrateurs du tournoi. Aucun comportement menaçant ou inapproprié envers les arbitres et les autres Joueurs ne sera toléré. Les incidents et les peines seront identifiés à la seule discrétion des officiels de la Compétition ou d'EA. Les Joueurs doivent suivre à tout moment les instructions des officiels de la Compétition ou d'EA.

15.3.2. Les comportements interdits incluent, sans s'y limiter :

- le langage vulgaire ou agressif ;
- le comportement violent, y compris le harcèlement et les menaces verbales ;
- les violences physiques, les bagarres ou toute autre action menaçante dirigée contre un Joueur, un spectateur, un officiel ou toute autre personne ;

- endommager les consoles de jeu, les manettes, l'équipement du tournoi, les installations ou le logement ;
- Interférer avec ou interrompre la diffusion ou la production télévisuelle ;
- interférer avec l'expérience de jeu, y compris casser délibérément un poste de jeu, couper l'alimentation électrique, quitter un poste avant la fin d'un match, refuser de jouer et abuser des pauses dans le jeu ;
- ne pas coopérer avec les exigences en matière de sécurité, telles que les détecteurs de métaux, les fouilles de sacs et les tests COVID ;
- ne pas respecter les instructions données par les sponsors du tournoi, les arbitres et le personnel de sécurité ;
- jouer à tout autre jeu que l'exemplaire du Jeu fourni pour le tournoi ; et
- ne pas être disponible pour les cérémonies de remise des récompenses post-tournoi, les interviews et l'intégralité d'un Événement en direct ou d'un Tournoi en ligne, ainsi que pour toute activité promotionnelle raisonnablement demandée par EA ou les autres sponsors.

15.4. Politique relative aux drogues, à l'alcool et au tabac

- 15.4.1. La consommation d'alcool ou de drogue est interdite pendant un Événement en direct et les Joueurs ne doivent pas être sous l'emprise de la drogue ou de l'alcool pendant leur participation.
- 15.4.2. Il est interdit de fumer, même des cigarettes électroniques et des vaporisateurs, lors des Événements en direct, sauf dans les zones prévues à cet effet. Certaines installations peuvent être entièrement non-fumeur.

16. Politique relative à la collusion et aux matchs truqués

- 16.1. Toute action ou accord visant à désavantager d'autres Joueurs, sa propre Équipe ou d'autres Équipes de la Compétition, à prédéterminer le résultat d'un match, à essayer de perdre un match, à perturber l'équité de la Compétition ou à ne pas tenter pleinement de gagner un match est strictement interdit.
- 16.2. À la discrétion d'EA, tout Joueur enfreignant cette règle à n'importe quel moment de la Compétition pourra être éliminé de la Compétition. Un tel Joueur peut être obligé de renoncer ou de retourner ses compensations et/ou ses récompenses et peut voir son Compte EA et/ou son compte du Jeu suspendu.
- 16.3. Les exemples de collusion incluent, sans s'y limiter :
 - perdre volontairement un match quelle qu'en soit la raison pendant la Compétition ;
 - jouer au nom d'un autre Joueur, y compris via l'utilisation d'un deuxième compte, à tout moment lors de la Compétition ;
 - toute forme de trucage de match ;
 - faire de « l'anti-jeu », défini comme un Joueur qui ne donne pas le meilleur de lui-même ou n'entreprend pas les actions raisonnables et équitables pour prendre l'avantage sur son adversaire pendant le match ;
 - accepter de partager les gains entre plusieurs Joueurs ou Équipes ; et
 - laisser un adversaire marquer plus ou moins de buts qu'il ne le devrait.

17. Conditions générales

Aucun élément du présent Règlement officiel ne saurait exclure ou restreindre les droits réglementaires des Joueurs en tant que consommateurs.

17.1. Informations personnelles

- 17.1.1. En participant à la Compétition, les Joueurs comprennent qu'EA traitera leurs informations personnelles (nom, adresse, date de naissance, nom de Compte EA, adresse e-mail, nom d'utilisateur sur la Plateforme, pays de résidence) conformément à la Politique relative à la protection des données personnelles et aux cookies, aux fins qui y sont afférentes. Si les informations personnelles ont été recueillies auprès des Joueurs par une entité organisatrice ou une entité de traitement locale, les Joueurs acceptent que ladite entité transfère les informations pertinentes à EA.
- 17.1.2. Les informations personnelles seront utilisées et traitées conformément à Politique relative à la protection des données personnelles et aux cookies, en particulier aux fins suivantes :
 - organiser, gérer et surveiller la Compétition et l'attribution des récompenses, en particulier la publication, en ligne ou sur tout autre support lié à la Compétition, du nom et du pays de résidence des gagnants, comme décrit ci-dessous ; et pour
 - toute autre activité supplémentaire à laquelle les Joueurs consentent et/ou qu'ils reconnaissent applicable, par exemple le partage d'informations avec des agents et/ou des administrateurs désignés de la Compétition, en particulier pour la réservation de voyages et l'obtention de retours sur la Compétition ou la jouabilité et les fonctionnalités des titres EA.
- 17.1.3. Les Données personnelles seront traitées aux États-Unis ou dans tout autre pays où EA, ses filiales ou sous-traitants tiers opèrent. En participant à la Compétition, les Joueurs acceptent que leurs informations personnelles puissent être transmises à des destinataires aux États-Unis et dans d'autres pays qui pourraient ne pas offrir le même degré de protection de la vie privée que les lois de leur pays de résidence ou de nationalité, comme expliqué dans la Politique relative à la protection des données personnelles et aux cookies.
- 17.1.4. Les Joueurs ont le droit d'accéder à leurs informations personnelles, de les retirer et de les corriger. Les Participants peuvent faire valoir ces droits en se rendant sur notre Privacy Portail (Portail sur la protection des données personnelles) à l'adresse <https://www.ea.com/privacy-portal>.
- 17.1.5. Remarque : nous pouvons demander une vérification des antécédents des Joueurs que nous invitons aux Événements en direct. Si applicable et nécessaire, nous pouvons demander le consentement du Joueur et fournir des détails sur la procédure de vérification.

17.1.6. Le cas échéant, l'entité organisatrice ou l'entité locale de traitement pour la Compétition est considérée comme responsable de traitement des informations personnelles fournies par les Joueurs. Si une telle entité est responsable de traitement, sa politique relative à la protection des données personnelles sera fournie aux Joueurs conformément à la loi en vigueur. Consultez cette politique relative à la protection des données personnelles pour en savoir plus sur le traitement des informations personnelles et sur les droits afférents des Joueurs.

17.2. Applicabilité du Contrat utilisateur et de la Politique relative à la protection des données personnelles et aux cookies

17.2.1. La participation d'un Joueur à la Compétition est aussi régie par le Contrat utilisateur. En cas de conflit entre le présent Règlement officiel, la Politique relative à la protection des données personnelles et aux cookies et le Contrat utilisateur, alors la Politique relative à la protection des données personnelles et aux cookies ou le Contrat utilisateur, le cas échéant, priment.

17.3. Publication des informations relatives aux Joueurs

17.3.1. EA publiera en ligne le nom des gagnants confirmés deux (2) semaines après la fin de chaque Événement en direct à l'adresse <https://globalseries.gg>. Cette liste restera consultable pendant trois (3) mois après la fin de la Compétition.

17.3.2. Les Joueurs autorisent EA à publier ou autrement utiliser leurs statistiques et leurs classements en lien avec la Compétition à toute fin, en particulier pour des opérations marketing et promotionnelles, sans consentement préalable ni rémunération.

17.3.3. En acceptant une récompense, les Joueurs accordent à EA le droit d'utiliser leurs informations personnelles et toute autre information fournie par eux-même dans le cadre de la gestion, du marketing et de la promotion de la Compétition, d'EA et/ou du Jeu, sans consentement ou compensation supplémentaire du Joueur, sauf indication contraire ci-dessous :

- Informations générales : nom complet, pays de résidence, âge, nom d'utilisateur sur la Plateforme prise en charge (identifiant PSN ou identifiant de Compte EA)
- Information réseaux sociaux : pseudo Twitter, chaîne YouTube, compte Twitch, nom d'utilisateur Instagram
- Photos : photos fournies par le Joueur à EA ou photos des Joueurs prises sur le site d'un Événement en direct
- Autres informations pour la gestion du tournoi uniquement : taille de t-shirt, régime alimentaire, numéro de téléphone portable
- toute autre information biographique fournie par les Joueurs (par exemple, sportifs professionnels favoris)

- 17.3.4. Les Joueurs comprennent et acceptent qu'EA peut fournir les informations de Compte EA des Joueurs (nom, identifiant en ligne, âge, pays, statistiques, scores et adresse e-mail) à la FIFA, qui peut les utiliser pour gérer la Compétition et les événements associés. La FIFA peut notamment contacter les Joueurs par e-mail et/ou par tout autre moyen.

17.4. Droit applicable ; Décharge de responsabilité

- 17.4.1. Les décisions prises par EA ont un caractère définitif et exécutoire sur tous les aspects de la Compétition.
- 17.4.2. Dans la mesure autorisée par la loi locale, la Compétition est soumise aux lois de l'État de Californie et tout litige lié devra être réglé aux États-Unis.
- 17.4.3. Dans la mesure autorisée par la loi, le Joueur accepte de dégager EA et ses agents de toute responsabilité relative aux blessures, pertes, dommages, droits, réclamations ou actions de toute sorte survenant à l'occasion ou en lien avec la Compétition ou avec toute activité liée à la Compétition (réception, acceptation, possession, utilisation ou mauvais usage d'un voyage fourni par EA ou d'une récompense).
- 17.4.4. Pour les résidents d'Autriche, d'Allemagne et de Pologne
- 17.4.4.1. Nonobstant toute autre disposition des présentes, rien dans le présent Règlement officiel ne devrait priver un Joueur de ses droits à la consommation accordés par les lois de son pays et, quand bien même, il est toujours possible de s'entendre sur une dérogation. Concernant la récompense et tout autre produit ou service fourni gratuitement par EA et ses filiales, EA pourra être tenu pour responsable uniquement en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave.
- 17.4.4.2. Cependant, en cas de négligence légère, EA sera uniquement tenu pour responsable de violation d'obligations contractuelles majeures, comme le retard ou l'impossibilité d'exécution, pour laquelle EA pourrait être reconnu comme responsable. La responsabilité en cas de violation d'une telle obligation contractuelle majeure est limitée aux dommages contractuels usuels, dont la survenue pourrait être attendue par EA dès la conclusion du contrat au vu des circonstances connues à ce moment-là. Les « Obligations contractuelles majeures » sont les obligations qui doivent absolument être remplies pour permettre la mise en œuvre correcte du contrat et l'accomplissement de ses finalités et à l'observation desquelles vous pouvez vous fier en tant que consommateur final. Les limitations de responsabilité énoncées ci-dessus ne s'appliquent pas en cas de garantie explicite d'EA, en

cas de malveillance ou d'atteinte à la vie, au corps ou à la santé, et en cas de dispositions légales contraignantes.

17.4.5. Pour les résidents du Royaume-Uni et de la France

17.4.5.1. Nonobstant toute autre disposition des présentes et dans la mesure autorisée par la loi, tout Joueur accepte de dégager EA et ses agents de toute responsabilité relative aux blessures, pertes, dommages, droits, réclamations ou actions de toute sorte survenant à l'occasion ou en lien avec la Compétition ou avec toute activité liée à la Compétition (réception, possession, utilisation ou mauvais usage d'une récompense), à l'exception des réclamations relatives à un décès ou à une blessure impliquant directement une négligence d'EA et, pour les résidents du Royaume-Uni, des réclamations relatives à tout manquement ou responsabilité non exclu(e) par la loi.

17.4.6. Pour les résidents d'Australie

17.4.6.1. Nonobstant toute autre disposition des présentes, dans la mesure autorisée par la loi et dans l'obligation et sans exclusion, restreindre ni modifier les droits ou les recours auxquels le Joueur pourrait prétendre en tant que consommateur protégé par la Loi relative à la consommation australienne, chaque Joueur accepte de dégager EA et ses sous-traitants de toute responsabilité relative aux blessures, pertes, dommages, droits, réclamations ou actions de toute sorte survenant à l'occasion ou en lien avec la Compétition ou avec toute activité liée à la Compétition (réception, possession, utilisation ou mauvais usage d'une récompense).

18. Droits commerciaux

- 18.1. Tous les droits commerciaux (y compris, et sans s'y limiter, tous les droits marketing et audiovisuels) associés à la Compétition appartiennent à EA.
- 18.2. Les Joueurs ne peuvent pas s'associer commercialement à la Compétition et/ou à EA, ni utiliser les droits de propriété intellectuelle d'EA, ni autoriser un tiers à le faire, sans accord préalable écrit d'EA, qui peut être accordé ou refusé à sa seule discrétion.
- 18.3. Tout Joueur ou sponsor de Joueur voulant engager une action promotionnelle ou marketing en rapport avec la Compétition, en particulier sur un site de la Compétition, doit obtenir l'accord préalable écrit d'EA, qui peut être accordé ou refusé à sa seule discrétion.

- 18.4. L'enregistrement et la diffusion d'images ou de séquences de la Compétition à des fins commerciales par ou au nom d'un Joueur sont strictement interdits, sauf autorisation expresse d'EA.

19. Annexe 1 - Pays/territoires admissibles

Pour être admissible à la Compétition, un Joueur doit résider légalement dans l'un des pays suivants ou dans l'une des régions suivantes :

Pays	Région
Argentine	Amérique latine Sud
Australie	Océanie
Autriche	Europe
Belgique	Europe
Bolivie	Amérique latine Sud
Bosnie-Herzégovine	Europe
Brésil	Amérique latine Sud
Bulgarie	Europe
Canada	Amérique du Nord
Chili	Amérique latine Sud
Colombie	Amérique latine Nord
Costa Rica	Amérique latine Nord
Croatie	Europe
Chypre	Europe
République tchèque	Europe

Danemark	Europe
République dominicaine	Amérique latine Nord
Équateur	Amérique latine Nord
Égypte	Afrique
Salvador	Amérique latine Nord
Estonie	Europe
Finlande	Europe
France	Europe
Guyane française	Amérique latine Nord
Géorgie	Moyen-Orient
Allemagne	Europe
Ghana	Afrique
Grèce	Europe
Guadeloupe	Amérique latine Nord
Honduras	Amérique latine Nord
Hong Kong, région administrative spéciale de la République populaire de Chine	Asie du Nord
Hongrie	Europe
Islande	Europe
Inde	Asie du Sud
Indonésie	Asie du Sud
Irlande	Europe
Israël	Europe
Italie	Europe
Japon	Asie du Nord
Kazakhstan	Moyen-Orient
Kenya	Afrique
Koweït	Moyen-Orient
Lettonie	Europe
Liban	Moyen-Orient
Lituanie	Europe

Luxembourg	Europe
Macao	Asie du Nord
Malaisie	Asie du Sud
Malte	Europe
Martinique	Amérique latine Nord
Mexique	Amérique latine Nord
Nigeria	Afrique
Mongolie	Asie du Nord
Pays-Bas	Europe
Antilles néerlandaises	Amérique latine Nord
Nouvelle-Zélande	Océanie
Norvège	Europe
Panama	Amérique latine Nord
Paraguay	Amérique latine Sud
Pérou	Amérique latine Sud
Philippines	Asie du Sud
Pologne	Europe
Portugal	Europe
Porto Rico	Amérique latine Nord
Qatar	Moyen-Orient
Roumanie	Europe
Saint-Barthélemy	Amérique latine Nord
Saint-Martin	Amérique latine Nord
Arabie saoudite	Moyen-Orient
Serbie	Europe
Singapour	Asie du Sud
Slovaquie	Europe
Afrique du Sud	Afrique
Corée du Sud	Asie du Nord
Espagne	Europe
Suède	Europe

Suisse	Europe
Taiïwan	Asie du Nord
Thaïlande	Asie du Sud
Trinité-et-Tobago	Amérique latine Nord
Turquie	Europe
Ukraine	Europe
Émirats arabes unis	Moyen-Orient
Royaume-Uni	Europe
États-Unis	Amérique du Nord
Uruguay	Amérique latine Sud
Venezuela	Amérique latine Nord
Vietnam	Asie du Sud